

Chronique locale & départementale

La tournée de révision dans tous les départements ne commencera que le 30 mai courant, assure la Patrie.

Outre le retard causé par le plébiscite, il a fallu laisser au Corps législatif le temps de voter la loi qui réduit de 10,000, le contingent de la classe de 1869.

Plusieurs journaux ont annoncé que les élections des Conseils municipaux auraient lieu sur tout le territoire de l'empire dans le courant du mois de juin, et que les élections partielles des Conseils généraux se feraient un mois plus tard, c'est-à-dire dans le courant de juillet prochain.

D'après d'autres renseignements que nous ne sommes pas en mesure de garantir, il y a erreur dans ces indications. Les élections pour le Conseil général précéderaient celles pour le Conseil municipal. Dans tous les cas, ces diverses élections auraient lieu en juin et juillet prochain.

On dit que M. Maurice Richard vient d'accorder aux lycées un congé à l'occasion du vote plébiscitaire. Ce congé commencera samedi matin et durera jusqu'à dimanche soir, deux jours pleins.

M. Renaud de Vilbac, grand-prix de Rome et organiste de Saint-Eugène, de Paris, vient d'être nommé, par S. M. l'empereur d'Autriche, chevalier de l'ordre de François-Joseph.

M. Renaud de Vilbac n'est point un étranger pour les dilettantes roubaisiens, qui ont eu plusieurs fois l'occasion d'apprécier la pureté de son jeu et la vraie science dont ses compositions portent le cachet.

Hier matin, un ouvrier maçon, employé à la construction de l'Hôtel de la Banque de France, rue de Tourcoing, est tombé du haut d'un échafaudage et s'est grièvement blessé. Après avoir reçu les premiers soins de M. le docteur Philippart, il a été transporté à l'hôpital-Napoléon.

Voici les noms des vainqueurs au tir à la cible offert lundi aux Sapeurs-Pompier de Roubaix: 1er prix (deux couverts) M. Aug. Gimonprez; 2e prix (1 montre) M. Joseph Gombour; 3e prix (6 couverts en ruolz) M. Larivière, caporal; 4e prix (pipe Chimmer) M. Aucumbre, caporal; 5e prix (une bouloire en cuivre) M. Ducaumon, tambour; 6e prix (une douzaine de couloaux) M. Dageron; 7e prix (6 cuillers à café) M. Emile Leveugle, clairon; 8e prix (une cafetière) M. Bonte, clairon; 9e prix (une surprise) M. Bailly, sergent-major; 10e prix (une surprise) M. Leclercq.

Hier soir, vers huit heures, la cloche d'alarme s'est fait entendre à Lille. Un incendie considérable s'était manifesté dans un vaste bâtiment situé à l'angle des rues d'Éna et des Rogations, habité par M. Galand, marchand de fourrage. Deux autres corps de logis étaient occupés par un marchand de liquide et un employé. On croit que c'est chez l'un de ces deux locaux, au premier étage, que l'incendie a pris naissance. Les pompiers de Wazemmes et de la ville, sont arrivés sur les lieux en même temps qu'un détachement de troupes. Les autorités civiles et militaires s'y trouvaient également et prenaient une part active aux efforts des pompiers, des militaires et d'un grand nombre d'habitants. Le feu alimenté par le fourrage et les alcools s'est développé avec une telle force, qu'en moins d'une heure et demie il ne restait du vaste bâtiment que les quatre murs. On a sauvé peu de choses, de ce désastre; et l'on doit à l'activité et au dévouement des travailleurs, de ne pas avoir à signaler un plus grand sinistre; le bâtiment incendié étant environné de maisons d'ouvriers.

Les pertes doivent être assez importantes, nous n'en connaissons pas encore le chiffre; nous le donnerons demain. La cause du sinistre est inconnue quant à présent; l'autorité procède à une enquête.

(Mémorial.)

Pour la chronique locale ALFRED REDOUX.

Bourse de Paris

du Mercredi 18 Mai 1870
Rente 3 p. 0/0 75.22
id. 4 1/2 p. 0/0 103.75

CIRQUE DE M. F. LOISSET.

Nous ajoutons un Post-scriptum à notre note de mardi sur le Cirque de M. Loisset. On a annoncé pour jeudi une représentation toute spécialement composée pour le bénéfice de Mlle Clotilde Loisset. Ce jour-là, l'administration réunira les éléments les plus intéressants pour attirer le public qui, cette fois, répondra avec plus d'empressement que dans ces derniers jours, aux efforts de M. Loisset; car, il faut le dire, Roubaix, une de ses meilleures résidences, est loin, cette année, de répondre au résultat des autres campagnes. La classe riche laisse passer les premiers jours, nous le savons, et ne vient guère que dans la deuxième moitié du séjour.

Le bénéfice de Mlle Clotilde Loisset sera le signal d'une reprise quant à l'affluence du public.

Les Roubaisiens ont connu cette artiste, toute petite fille, ils l'ont vue grandir, progresser pour ainsi dire au milieu d'eux; ils viendront consacrer jadis le talent de la jeune fille, talent remarquable comme science equestre, remarquable aussi par le charme distingué, modeste, de bonne compagnie, qui lui attire les sympathies de tous.

Mme Caroline Loisset, montera un cheval d'école: avis aux amateurs d'équitation classique. La tradition s'en perd. Encore un peu, elle aura disparu tout à fait; Mme Loisset l'a conservée dans toute sa sévérité de principes.

Autre avis: M. Loisset monte à cheval ce soir (merc. édi 18). Cela dit plus, pour les cavaliers véritables, que de longues phrases de réclame.

Le second début de Mlle Rosetti, première danseuse, a été un vrai succès. Elle possède les qualités d'une danseuse hors ligne: la force et la grâce. Les Brigands servent de prétexte à une magnifique mise en scène, le ballet, servant de cadre à Mlle Rosetti, est très-joli d'ensemble et bien exécuté par la troupe. Enfin, quadrilles équestres, exercices gymnastiques, etc., tout est complet et mérité un public, il est fâcheux de devoir dire plus nombreux.

Mlle Clotilde, aura, espérons-le, la bonne chance qu'elle mérite à tous égards.

X.

Cour d'Assises du Nord.

Président, M. Duhem. — Ministère public, M. Poux-Francklin, substitut.

Audience du 16 mai.

Faux en écriture de commerce.

Le 19 février dernier, un nommé Arsène Minard dit Alfred, âgé de 31 ans, natif de Beauval (Somme), se présente chez M. Lammens, négociant à Lille, et lui fit une commande de quinze paquets de fils, se montant à une valeur totale de 1,320 fr. pour être expédiés à M. Delobelle en gare à Amiens. Il lui remit en paiement un effet de 1,998 fr. 80 c., daté d'Authieul, le 15 janvier 1870, revêtu de plusieurs endossements. Ce mandat paraissant suspect à M. Lammens, il le retourna de quelques jours l'expédition des marchandises et envoya l'effet à M. Guidé et Bienaimé frères, qui lui firent immédiatement savoir qu'il était faux. Plainte fut aussitôt portée par lui au parquet, et Minard fut arrêté dans son domicile à Lille, rue Esquermoise, 126. Il avait loué, dans cette maison, au commencement de décembre 1869, de concert avec un nommé Firmin-Victor-Dominien Vasseur, âgé de 30 ans, fabricant à Saulty (Pas-de-Calais), qui se disait son voyageur, un appartement au loyer de 1,200 fr. par an, et ils avaient déclaré au propriétaire, M. Caron, qu'ils voulaient y faire le commerce de tissus, mais depuis que le bail leur avait été accordé, il n'était entré dans l'appartement d'autres marchandises que deux ballots d'étoffes. Il est constaté que ces deux individus étaient venus à Lille, sans aucune ressource. Vasseur avait été déclaré en état de faillite; Minard était un simple ouvrier cordonnier et les rapports intimes qui existaient entre eux ne laissaient aucun doute sur les connaissances qu'ils avaient l'un et l'autre de leur insolvabilité réciproque.

La perquisition opérée dans leur domicile, les négociations auxquelles avaient essayé de se livrer les deux inculpés, démontrent qu'ils n'étaient venus à Lille que dans le but d'y faire des dupes et d'exploiter la bonne foi des commerçants. Parmi les objets saisis, on remarque un composteur avec des caractères disposés de manière à former les mots: Payez à l'ordre, etc., et trois timbres gravés: l'un, au nom de François Scribe, banquier à Albert (Somme), un autre au nom de Bienaimé frères et Guidé, filateurs à Authieul, et le troisième au nom de A. Minard, — commission — exportation — 126, rue Esquermoise, Lille. Ces deux derniers ainsi que le composteur, avait servi à la confection du mandat présenté à M. Lammens.

Vasseur, sur lequel la correspondance saisie-faisait peser les soupçons les plus graves, fut arrêté à son tour à Saulty et amené à Lille. Il a été établi tant par la déclaration des inculpés que par l'expertise d'écriture que le billet présenté à M. Lammens avait été écrit en entier par Minard, ainsi que l'endossement et la signature mis au verso, et que Vasseur avait fabriqué l'acceptation écrite à l'encre rouge en travers du billet.

Un autre mandat d'une contenance toute semblable au premier, et d'une valeur de 1694 fr. 70 c. revêtu d'acceptation et d'endossements faux fut présenté successivement le 18 février, cette fois par Minard et Vasseur réunis, d'abord dans la maison Delobelle et Carbonnez, puis au Comptoir de l'Industrie linière à Lille, en paiement de marchandises qu'ils voulaient se faire livrer. Dans la seconde de ces deux maisons, la traite fut refusée immédiatement. Dans la première, elle fut renvoyée le lendemain aux deux faussaires avec avis que les marchands leur seraient expédiés contre remboursement. Cette traite fut saisie au domicile des inculpés.

Le 11 février, Minard remit au sieur Caron son propriétaire, qui n'avait encore reçu aujourd'hui aucun loyer, un billet à ordre de 1,000 fr. qu'il le pria d'escompter. Ce billet, revêtu de plusieurs endossements a été reconnu faux et M. Caron fut obligé d'en faire les fonds. Ces deux individus ont encore, le 15 février, tenté de donner en paiement au sieur Bonnaire, représentant de la maison Varin, à Armentières, deux traites, l'une de 1,700 et quelques francs, l'autre de 2,000 francs en paiement de pièces de toile que ce négociant devait expédier à Lille, au sieur Minard, dont les deux inculpés se disaient les employés.

M. Bonnaire, pour avoir le temps de prendre des renseignements, leur rendit les effets après les avoir examinés. Il écrivit alors à MM. Guidé et Bienaimé, à Authieul, et Scribe à Albert, au nom desquels ces traites étaient endossées et il lui fut répondu qu'elles étaient fausses.

Les antécédents des accusés sont très peu recommandables; Minard a été condamné le 10 août 1865, à un an et un jour de prison pour vol; Vasseur a été condamné, à Paris, le 31 décembre 1866, à un mois de prison pour banqueroute simple et abus de confiance. Leur conduite privée pendant leur séjour à Lille a laissé beaucoup à désirer. Tous deux, quoique mariés, recevaient chez eux des femmes de mauvaise vie, et leurs allures dénotaient assez qu'ils n'étaient point venus dans cette ville pour se livrer à un commerce sérieux.

Déclarés coupables avec des circonstances atténuantes, Minard et Vasseur ont été condamnés, savoir: Minard à 4 ans, Vasseur à 5 ans d'emprisonnement, et chacun 100 fr. d'amende solidaire.

Défenseurs, Mes Hattu et Louis Legrand.

FAITS DIVERS

Plusieurs journaux ont rapporté dernièrement les circonstances singulières dans lesquelles on a trouvé sous la voûte du pont d'Arcole le cadavre affreusement défiguré d'un homme dont le visage avait été presque entièrement défiguré par la décharge d'une arme à feu qu'on présume être un revolver, puisque cette arme a disparu. Les investigations de la police, dirigées par M. le commissaire Blanchet pour éclaircir ce mystère et constater l'identité du mort, sont jusqu'à présent restées infructueuses. Et on a dû procéder à l'inhumation du cadavre. C'était, d'après l'opinion des médecins, un homme âgé de 30 à 40 ans. Son linge marqué V, ses vêtements et l'agenda trouvés sur lui sont restés à la morgue et exposés aux regards du public. Peut-être serviront-ils un jour à faire connaître l'identité de la victime. Cette mystérieuse affaire, dit le Siècle, fournit, surtout dans le quartier Notre-Dame, le sujet de commentaires divers à la rumeur publique.

Un événement aussi étrange que douloureux a tristement été donné rue de la Vieille-Estrapade.

Vers onze heures, un jeune homme qui valsait avec une jeune fille fort jolie, et dont on admirait la grâce et la légèreté est tombé roide mort sur le parquet, entraînant sous lui sa valseuse.

Il venait de succomber à la rupture d'un anévrysme.

Ce jeune homme, âgé de vingt-trois ans, se nomme L...; il était attaché en qualité d'employé d'administration à l'hôpital de la Salpêtrière.

Dernières nouvelles.

Par jugement en date d'hier, le tribunal correctionnel de la Seine (6e chambre), a suspendu la Marsillaise pour deux mois.

Le Journal officiel publie deux décrets nommant:

Evêque de Nantes, M. l'abbé Fournier, curé de Saint-Nicolas à Nantes; Evêque d'Evreux, M. l'abbé Grolleau, curé de Saint-Pierre, à Saumur.

Dépêches télégraphiques. (Service particulier du Journal de Roubaix.)

Rome, 17 mai.

Les évêques français prescrivent un Te Deum pour dimanche prochain, à l'occasion du plébiscite.

Demain, Mgr. l'archevêque de Paris parlera contre la dogmatisation de l'Infaillibilité.

Florence, 18 mai.

Une nouvelle bande de 20 individus armés a paru près de Reggio Emilia. Elle a été dispersée par les troupes.

Madrid, 18 mai.

Le ministère est décidé à conférer à Serrano les attributions royales, dans le cas où il serait impossible de trouver un candidat.

Mulhouse, 17 mai, 8 h. 15 soir.

Ce matin, à 2 heures, le feu a pris à la filature Legrand, à Thann.

Les magasins de coton brut et la filature proprement dite ont été détruits; la machine à vapeur et le magasin de filés ont été préservés.

Six habitations voisines ont été atteintes.

Les pertes sont évaluées à 500,000 fr. Une enquête est commencée.

COMMERCE

Dépêches télégraphiques reçues sur place.

Liverpool, mercredi.

Dépêche communiquée par le Cercle de l'Industrie.

Ventes 8 à 10,000 b.; prix mous; Louisiane, 11 1/4; Amérique, livrables, 10 3/4.

Havre, mercredi.

Dépêche communiquée par le Cercle de l'Industrie.

Ventes, 600 b.; baisse; terme, 125. New-York, 23.

Recettes des quatre jours, 26,000 b.; expéditions, 37,000 b.

Havre, mercredi.

(Dépêche de MM. Kablé & Cie, communiquée par M. Bulteau-Dagobert.) Ventes, 700 b.; marché calme et faible; très-ordinaire low middling, 130; terme, 125, 126.

Liverpool, mercredi.

(Dépêche de MM. Kablé & Cie, communiquée par M. Bulteau-Dagobert.) Ventes, 8 à 10,000 b.; marché calme et irrégulier.

Havre, mardi 17 mai 1870. — Colons. — La position d'hier se continue pour le disponible. Il reste très-calme et plutôt faible, mais sans baisse bien accusée, sauf pour quelques lots.

A livrer, on est fort calme. Il a été fait du low middling Louisiane en mer, à 130 francs.

A terme, on fait davantage, et ce soir, on fait du mai à 126 fr., vendeurs ainsi, et on offre les mois suivants à 126 fr. 50. Les ventes notées ne vont pas au-delà de 485 b.

BOURSE DE LILLE.

Cours du 17 Mai 1870

OBLIGATIONS DES VILLES. Lille 1860. J. A. 1865. 101 .. Lille 1863. J. J. Janv. 1864 .. 98 75 Lille 1868, libérées .. 508 75 Lille à Béthune, oblig. .. 308 75 Armentières .. 503 .. Roub.-Tourcoing, R. à 50 .. 42 50

VALEURS LOCALES. Caisse commerc. de Lille, Verley, Decroix .. 565 .. Crédit industriel du Nord .. 315 .. Caisse Pérot et Comp. .. 591 25 Compagnie le Nord incendie 20 fr. p. .. 1300 .. Gaz de Wazemmes à .. 1520 .. .. 1125 .. Comptoir Devilder et Co. .. 520 .. Caisse commerc. de Roubaix. 587 50 Lille à Béthune, actions .. 406 .. Aniche (le douzième) .. .. 240 .. Azincourt .. .. 240 .. Auchy-au-Bois .. .. 440 .. Bully-Grenay anc. .. 2850 .. Campagnac .. .. 625 .. Carvin .. .. 940 .. Courrières .. .. 10075 .. Douvrin, anc. .. .. Douvrin nouv. 1864 .. .. Escarpelle .. .. 1300 .. Epinac .. .. 1400 .. Ferfay .. .. 9135 .. Fiennes et Harding .. .. 1550 .. Lens .. .. 940 .. Liévin .. .. 5110 .. Meurchin .. .. 940 .. Vicoigne-Neux .. .. 5110 .. Vendin .. .. Thiv. et Fresnes (M.) .. ..

COURS DES HUILES A LILLE. 17 Mai 1870.

Table with columns: HUILES, GRAINES, TOURTEAUX. Rows include Colza, Graines disp., Lin, etc.

BOURSE DE LILLE

Prix-courant du 17 Mai 1870.

Table with columns: ALCOOL, CAFE, COTON, MELASSE, SUCRE, FONDUS PAYS.

BOURSE DE PARIS du 17 Mai, 1870

Table with columns: Huile de colza, Farines, Sucres, etc.

BOURSE DE PARIS du 17 Mai, 1870

Table with columns: Huile de colza, Farines, Sucres, etc.

HALLE AUX BLES du 17 Mai.

Table with columns: Arrivages, Ventes, Restant, Cours moyen du jour.

COURS COMMERCIAUX DE LA PLACE DE PARIS

Table with columns: HUILE DE COLZA, HUILE DE LIN, LA VILLETTE.

MARCHE DE COURTRAI du 16 Mai. Froment bl. 18 50/20 ... Seigle ... Avoine ...

HUILES, GRAINES ET TOURTEAUX. Huile de colza, les 103 k. l'an. no. 62 05/50 ... Graine de Colza, les 100 kil. ...

En l'honneur de ce jour, les affaires en froment ont été beaucoup plus calmes. La présentation mûlleuse de la demande, nous suivie, seulement les prix, si les détenteurs sont restés les mêmes; peu d'affaires conclues. Voici la cote: Froment nouveau, 20fr. 25 à 20 fr. 75 l'hect. de 80 kilog. nets. Froment vieux, 23 fr. 50 à 24 fr. idem. Huile de colza. — Plus calme; hausseurs seuls acheteurs. Sur les quatre derniers mois à 57 fr. 10. Huile de lin — Sans variations. Graine de colza — Toujours sans existence. Graine de lin — Présentation à 37 fr. les 100 kil. Tourteaux. — Calmes.

Kermesses

Dimanche 22 mai. — Anglo. — Fives. Jeudi 26 mai (jour de l'Ascension). — Don. — Mouvaux.

Caisse d'épargne de Roubaix.

bulletin de la séance du 15 Mai 1870.

Sommes versées par 158 déposants, dont 40 nouveaux fr. 23,632 .. 36 demandes en remboursement. 13,328 44

Les opérations de Mai sont suivies par MM. Achille Wibaux et P. Ernoult, directeurs.

Ville de Roubaix

Cours public de Physique

Mercredi, 18 Mai, à 8 h. 1/4 du soir.

Télégraphe de Morse.

FOIRE DE ROUBAIX

GRAND CIRQUE - THEATRE

Direction François LOISSET

Mercredi 17 Mai

TROISIEME REPRESENTATION

DE

Les Brigands des Abruzzes

Grande pantomime-vaudeville, mise en scène par M. LOISSET. Décorations nouvelles, musique par L. Badewitz, chef d'orchestre du Cirque LOISSET.

Demain jeudi 10 mai

Représentation extraordinaire

au bénéfice de

Mlle Clotilde Loisset

Le programme du jour donnera le détail de nouveaux exercices dans lesquels tous les artistes de la troupe paraîtront.

Tous les soirs, à 8 heures

Représentation variée avec changement de spectacle.

Le bureau de location est ouvert au contrôle du Cirque, de midi à 3 heures pour les places réservées et les billets pris à l'avance sans augmentation de prix.

Les billets ne sont valables que pour le même jour.

Les bureaux s'ouvriront à 7 heures

Le spectacle commencera à 8 heures précises

Prix des places: places réservées, 3 fr.; premières, 2 fr.; secondes, 1 fr.

Les enfants au-dessous de 8 ans payeront demi places aux premières et aux secondes seulement.

DENTS DEPUIS 5 FRANCS

Verbrugge, dentiste.

Rue de l'Hospice, 10, Roubaix.

Nouveaux dentiers sans ressorts, mastication et prononciation garanties en huit jours.

TOUS LES JOURS,

Consultations gratuites de midi à dix heures. M. VERBRUGGE se rend à domicile et échange les pièces mal faites.

CHEMIN DE FER DU NORD.

Départs de Roubaix pour

Lille — Matin: 5.17 — 7.21 — 8.21 — 9.51 — 11.26 — Soir: 1.23.1 — 2.01 — 3.31 — 5.11 — 6.13 — 7.38 — 9.36 — 11.41.

Tourcoing et Monscroix — Matin: 5.47 — 7.18 — 8.48 — 10.13 — 11.23 — Soir: 1.15 — 2.43 — 4.48 — 6.18 — 8.13 — 10.23 (jusqu'à Tourcoing seulement) 11.36 jusqu'à Tourcoing seulement.)

Amiens et Paris — Matin: 5.17 — 8.21 — Soir: 12.31 — 3.31 (1e et 2e cl.) — 7.38 — 9.36.

Armentières, Bailleul, Hazebrouck. — Matin 5.17 — 7.21 (jusqu'à Armentières seulement) 9.51 — 11.26 — Soir: 1.31 — 2.01 — 6.13 — 9.36.

Calais — Matin: 5.17 — 9.51 (1e, 2e cl.) — 11.26 — Soir: 6.13.

Dunkerque. — Matin: 5.17 — 9.51. — Soir: 6.13.

Douai, Somain et Valenciennes. — Matin 5.17 — 8.21 — 11.26. — Soir: 12.31 — 3.31 — 7.38 — 9.36.

Famival (par Monscroix). — Matin: 5.47 — 10.18. — Soir: 1.15 — 4.48 — 8.13.

Tournai (par Lille) matin: 5.17 — 8.21 — 3.31 — 7.38.